

## ZONE PORTUAIRE : Abandon du principe d'une SEM pour gérer les ports lorrains

Jean Rottner, le président de la région Grand Est est venu annoncer à Nancy/54 l'abandon du principe de la Société d'économie mixte à opération unique (Semop) qui devait gérer dès janvier prochain 11 ports publics et privés au long de la Moselle. **La collectivité et VNF / T : 03.21.63.24.24 (Voies navigables de France), ouvriront en décembre une nouvelle procédure de mise en concurrence qui désignera courant juin un exploitant unique pour une période transitoire de 3 ans.** Ce délai permettra de consolider une nouvelle gouvernance, qui prendra la forme d'une concession de 25 ans. La Société des Ports lorrains, qui réunit ArcelorMittal et CFNR Transport, filiale de l'allemand Rhénus, sous l'égide de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, devra donc revoir sa copie. <https://www.vnf.fr/vnf/>